

Rassegna del 21/02/2019

AVVENIRE POPOTUS

21/02/19 Shoah, un orrore altro che "blabla" ...

FIGARO

21/02/19 Devant le Crif, Macron promet des «actes» *Wesfreid Marcelo*

21/02/19 Face à la haine sur Internet, une nouvelle loi déposée en mai *Braun Elisa*

GIORNALE

21/02/19 Un convertito all'islam ha insultato Finkielkraut ...

MONDE

21/02/19 A Quatzenheim, l'écoeurement et le dégoût devant les tombes profanées *Stey Nathalie*

21/02/19 L'exécutif met fin au débat sur la pénalisation de l'antisionisme *Rescan Manon*

21/02/19 Antisémisme: la République rassemblée *Auffret Simon - Lemarié
Alexandre - Mestre Abel*

21/02/19 Le délit d'opinion ne sert pas la lutte contre l'antisémisme *Vidal Dominique*

21/02/19 Entretien avec Annette Wieviorka: « Le débat est toujours démesuré à propos d'Israël» *Gadessaud Uriel*

21/02/19 Les définitions de l'antisionisme sont plurielles *Amossy Ruth*

OSSERVATORE ROMANO

21/02/19 La Francia unita contro l'antisemitismo ...

REPUBBLICA

21/02/19 Macron promette punizioni più dure per gli antisemiti *Ginori Anais*

STAMPA

21/02/19 Lotta all'antisemitismo Macron annuncia la stretta sui social *Martinelli Leonardo*

Shoah, un orrore altro che “blabla”

Si moltiplicano gli episodi di antisemitismo un odio che va combattuto strenuamente perché quel che racconta la Storia non sono chiacchiere

L'episodio più recente risale a ieri: a Champagne-au-Mont-d'Or, una località non lontana da Lione, qualcuno ha disegnato una svastica su una tomba nel settore ebraico del cimitero e, non contento, ha aggiunto la scritta «Shoah blabla». Come se quelle sulla persecuzione e lo sterminio degli ebrei durante la Seconda guerra mondiale fossero solo chiacchiere e non una verità storica. In Francia nel 2018 gli episodi di antisemitismo sono cresciuti del 74%, con un aumento impressionante nelle ultime settimane. Alain Finkelkraut, un noto filosofo ebreo, è stato insultato per strada, in Alsazia un altro cimitero ebraico è stato profanato e poi altre svastiche, altre scritte offensive... «Antisemitismo» è una brutta parola e suona anche un po' difficile. Significa essere contro (*anti*) i discendenti di Sem, il

personaggio biblico considerato il padre del popolo ebraico. Non è un atteggiamento nuovo, purtroppo, perché l'antisemitismo ha una lunga storia. Specie nei momenti di crisi e di incertezza, c'è il rischio di dare la colpa di tutto a chi è considerato diverso dagli altri. Per secoli gli ebrei hanno fatto da bersaglio, ma dopo la tragedia della Shoah questo non è più tollerabile. Meno di un mese fa, come forse ricorderete, in tutto il mondo è stata celebrata la Giornata della Memoria, che cade ogni anno il 27 gennaio, nella data in cui nel 1945 fu liberato il campo di sterminio di Auschwitz. «Mai più», hanno ripetuto martedì scorso i francesi in una manifestazione contro l'antisemitismo svoltasi a Parigi. Adesso è il momento di dimostrare che non è solo un blabla. L'odio va combattuto nei fatti, oltre che con le parole.

© RIPRODUZIONE RISERVATA

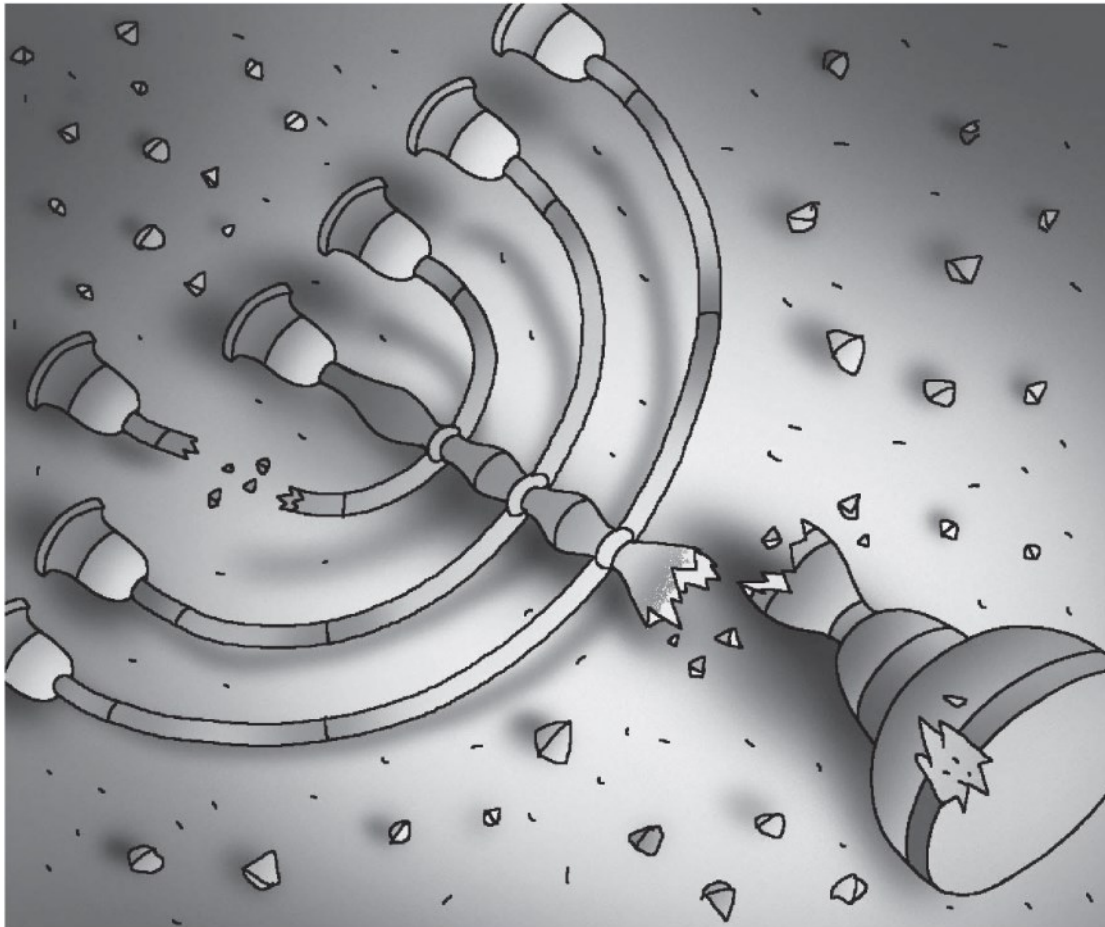


La svastica contro la stella

Ma perché proprio la svastica? La croce uncinata è un simbolo antichissimo, proveniente dal cuore dell'Asia, dove era adoperato per indicare il sole. Nel Novecento i nazisti lo scelsero come proprio emblema, sostenendo che quell'immagine rappresentava l'appartenenza alla cosiddetta «razza ariana», ritenuta migliore di ogni altra.

La croce di David (a sei punte, composta da due triangoli sovrapposti) è un simbolo molto caro alla storia di Israele. I nazisti però vollero usarlo per discriminare e perseguitare gli ebrei. Così la svastica si è trasformata in segno d'odio, ma la stella di David splende ancora.

© RIPRODUZIONE RISERVATA



Devant le Crif, Macron promet des « actes »

Le chef de l'État s'est engagé mercredi soir à lutter contre les discours de haine sur internet et à sensibiliser la chaîne pénale sur la question de l'antisémitisme.

MARCELO WESFREID @mwesfreid

ANTISÉMITISME « J'aurais souhaité que ce dîner se déroule dans une ambiance plus sereine ». La mine grave, la voix s'étranglant régulièrement, le regard préoccupé, le président de la République sait qu'il s'exprime devant une communauté juive traumatisée par la recrudescence des actes antisémites (+74% d'actes recensés cette année par le ministère de l'Intérieur). Dans la grande salle du Carrousel du Louvre, ce mercredi soir, près de mille personnes assistent au dîner annuel du Conseil représentatif des Institutions juives de France (CRIF), dont une grande partie du gouvernement. Étaient également présents les anciens premiers ministres Manuel Valls et Bernard Cazeneuve et quelques people comme les animateurs Arthur et Karine Le Marchand.

Égrainant les noms des « martyrs » (Mireille Knoll, Ilan Halimi, Sarah Hallimi...), déplorant les dernières profanations de tombes juives, le chef de l'État a assumé que cette « litanie » d'agressions était « notre échec ». Malgré les lois successives, « il n'y a pas assez de résultats », a-t-il lucidement reconnu.

« Le temps des actes est venu », a promis Emmanuel Macron. Quels actes ? Pêle-mêle le chef de l'État a demandé au ministère de l'Intérieur la dissolution de trois groupuscules antisémites. Il s'est aussi engagé à lutter plus efficacement contre la haine sur les réseaux sociaux, par le biais d'une proposition de loi déposée par la députée LREM Laeticia Avia « dès le mois de mai ». Ce texte doit permettre d'accélérer le retrait des propos antisémites et de responsabiliser davantage les plateformes numériques. Le président de la République a enfin redit l'importance de l'éducation et promis un audit des établissements scolaires victimes d'une désaffection des élèves juifs, symptomatique des pressions subies par certains élèves.

Mais le Crif attendait essentiellement du chef de l'État des annonces sur la question de l'antisémitisme et des discours rejetant l'État d'Israël.

Le président du mouvement avait d'ailleurs mis la pression sur le président de la République, en lui cédant la parole. « Monsieur le président de la République, ne laissons plus les antisémites jouer sur les mots pour échapper aux poursuites », a lancé le président du Crif, Francis Kalifat.

Emmanuel Macron a voulu répondre à cette revendication phare du Crif. Il a pointé qu'à côté d'un antisémitisme traditionnel, « se déploie un antisémitisme fondé sur un islamisme radical, cette idéologie qui gangrène certains quartiers ». Et pour laquelle l'antisémitisme fait bien souvent office de « masque » à la haine du juif.

Un texte non contraignant

Le chef de l'État annonce alors que la France va endosser la définition de l'alliance internationale pour la mémoire de l'holocauste (IHRA), qui intègre l'antisémitisme dans la définition de l'antisémitisme. Applaudissements dans la salle.

Sauf que l'Élysée expliquera plus tard, hors micro, que ce texte n'est pas contraignant, qu'il rassemble des « recommandations » pour mieux reconnaître les diverses formes de l'antisémitisme. « Il s'agit de mieux former la chaîne pénale, les gendarmes et policiers recueillant des plaintes ou même des enseignants aux nouvelles formes de l'antisémitisme qui s'alimente de la haine d'Israël », indique l'Élysée en toute fin de soirée.

Pas de modification, donc de la législation ni de la jurisprudence. Une sorte de « en même temps » macroniste pour envoyer un signal à la communauté juive sans pour autant pénaliser un discours anti-Israël. Une voie que le chef de l'État ne souhaite pas emprunter, la jugeant contre-productive et difficile à mettre en œuvre. Au risque de créer des déceptions dans la communauté juive. ■

Davanti al Crif, Macron promette dei "fatti"



Face à la haine sur Internet, une nouvelle loi déposée en mai

ELISA BRAUN  @ElisaBraun

DES INSULTES, des appels aux meurtres et « un déchaînement de haine ». La diffusion de la visite d'Emmanuel Macron au cimetière juif profané de Quatzenheim, sur la page Facebook de France 3 Grand Est, a fini par être interrompue. « Les commentaires ignobles et illégaux ont largement dépassé notre capacité à les modérer », raconte Aymeric Robert, l'un des journalistes aux manettes du direct, ce mercredi.

Que s'est-il passé pour qu'Internet, qui devait être pour ses créateurs un lieu de partage du savoir et de l'information, devienne l'amplificateur d'une ignorance haineuse et, surtout, exprimée dans la plus totale impunité ? Les regards se tournent avec insistance vers les gouvernements et acteurs comme Facebook, Twitter ou Google, qui ont laissé cette contagion massive de l'antisémitisme se propager sur les réseaux. En France, l'arsenal législatif était pourtant très dense pour la contenir, tout en préservant la liberté d'expression chère aux plateformes américaines et à leurs utilisateurs. Depuis 2004, les hébergeurs en ligne ont l'obligation de révéler aux autorités les données de connexion de l'auteur d'un message litigieux. « Ils ont par ailleurs l'obligation de supprimer les contenus dits "manifestement illicites", dès sa connaissance notamment par le signalement formel d'un internaute » rappelle le juriste Marc Rees, du site Next Impact.

Un mécanisme de signalement est également obligatoire, depuis 2014, pour permettre à chacun de faire remonter aux plateformes les incitations à la haine. Sans compter l'ensemble des délits d'injure, harcèlement, diffamation, qui s'appliquent autant dans le monde physique que virtuel... Ce canevas compliqué et le manque de moyens de la justice pour agir vite entraînent pourtant bien peu de condamnations.

Lutter contre l'impunité

Lors du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), hier soir, le président de la Répu-

blique a annoncé qu'une proposition de loi pour lutter contre les contenus haineux sur Internet sera déposée « dès le mois de mai ». L'objectif est d'imposer aux réseaux sociaux d'être transparents sur leurs règles de modération, de mieux détecter les propos haineux en amont grâce à des outils de prévention, de les retirer plus rapidement et de lutter contre l'impunité en conservant des preuves dans les archives des plateformes. Par ailleurs, l'accent est mis sur la sensibilisation de la population et le soutien aux victimes. Ce volet pourrait être directement cofinancé par les géants du Web, imagine-t-on du côté de l'Élysée. « On ne peut plus les laisser gérer seuls cet enjeu, avec leurs propres règles », glisse-t-on de source proche. Les plateformes pourraient faire face à de plus grandes responsabilités juridiques à l'avenir.

Le président de la République a également fait part de son souhait d'interdire l'accès aux réseaux sociaux aux personnes condamnées pour racisme ou antisémitisme, « comme l'on a interdit d'accès aux stades les hooligans ». Une mesure dont la légalité et la mise en application suscitent de nombreuses interrogations. Enfin, Emmanuel Macron est intervenu sur la question épineuse de l'interdiction de l'anonymat sur Internet. « La question sera posée » a-t-il indiqué devant son auditoire. « Faut-il l'interdire partout ? [...] nous pourrions aller vers le pire » a toutefois précisé le chef de l'État.

Pour écrire la loi sur la modération des contenus haineux, un groupe d'experts français issus de différents ministères a été envoyé en mission chez Facebook. L'enjeu est de comprendre la chaîne complexe de la modération, qui représente autant un défi technique (face aux milliards de contenus échangés chaque jour) que démocratique. La régulation des contenus en ligne touche de près la notion de censure, et les Allemands en font déjà les frais. La loi NetzDG de 2018 conduit ainsi à une suppression massive et systématique des contenus de la part des réseaux sociaux, qui craignent les sanctions qui peuvent aller jusqu'à 50 millions d'euros s'ils n'agissent pas dans les 24 heures. ■

Di fronte all'odio su internet, una nuova legge depositata a maggio



FERMATO IN FRANCIA

Un convertito
all'islam
ha insultato
Finkelkraut

■ È stato fermato il principale sospetto dell'aggressione al filosofo Alain Finkelkraut a margine della 14ma giornata di mobilitazione dei gilet gialli a Parigi. L'uomo, barba rossa e foulard intorno al collo, è quello che appare più a lungo nel video sull'aggressione antisemita, durante la quale all'intellettuale francese sono stati indirizzati diversi insulti: da «razzista» a «fascista» a «grossa merda sionista» fino a: «La Francia è nostra».

Il sospetto è stato fermato a Mulhouse, nel Haut-Rhin, la sua città di origine. Per lui in serata è scattato il fermo nel quadro delle indagini avviate dalla procura di Parigi il 17 febbraio per il reato di ingiuria in pubblico su base religiosa, razziale, etnica o nazionale. Secondo un'informazione di Le Parisien, questo venditore di cellulari, 36 anni, padre di cinque figli, è un converti-

to all'Islam, probabilmente vicino ad ambienti salafiti. Soprannominato «Souleyman» o «Slim», era già noto ai servizi d'intelligence e segnalato nel 2014 come presenza negli ambienti radicali islamisti. Eppure non è mai stato seguito nel quadro del Fsprt (file di segnalazione per la prevenzione delle radicalizzazioni terroristiche). Il ministro dell'Interno, Christophe Castaner, lo ha individuato come «il principale autore delle ingiurie» contro Finkelkraut. Il filosofo al momento ha scelto di non sporgere denuncia.

«Gli ebrei sono il primo bersaglio di una convergenza delle lotte tra la sinistra radicale antisionista e giovani di banlieue vicini all'islamismo», ha spiegato il filosofo proprio mentre a Parigi e in altre venti città francesi sfilavano migliaia di persone contro l'antisemitismo ma un cimitero ebraico era stato profanato poco prima.



A Quatzenheim, l'écœurement et le dégoût devant les tombes profanées

Dans la nuit de lundi à mardi, des inscriptions ont souillé 92 tombes juives

**«ON NE S'HABITUE PAS
 À L'ANTISÉMITISME,
 ON EST HEURTÉ
 CHAQUE JOUR»**

THIERRY ROOS
 représentant
 du Consistoire israélite

REPORTAGE

QUATZENHEIM (BAS-RHIN) -
 correspondance

Des croix gammées, des expressions abjectes tracées en bleu et en jaune... Mardi, les habitants de Quatzenheim (Bas-Rhin) ont découvert leur cimetière souillé. Dans la nuit du 18 au 19 février, la porte principale et l'entrée latérale du cimetière en ont été recouvertes, ainsi que 92 tombes juives, dont les plus anciennes datent de la fin du XVIII^e siècle. Certaines plus récentes portent des inscriptions faisant référence à l'idéologie d'extrême droite. Par exemple «*Elsassisches Schwarzen Wolfe*», mauvaise traduction du groupuscule autonomiste des Loups noirs, qui s'était distingué pour avoir incendié le musée du camp de Natzweiler-Struthof en 1976 et détruit la croix de Lorraine de Thann en 1981.

Mardi, Emmanuel Macron s'est rendu à Quatzenheim où il s'est recueilli devant plusieurs tombes. Une visite réconfortante malgré les doutes sur l'impact réel de ce déplacement. «*Je crains que cela ne serve pas à grand-chose, notamment par rapport aux personnes qui sont convaincues par l'idéologie antisémite. Mais ne rien faire, ce serait pire*», note ainsi Francis Bloch, président du cimetière. Si la profanation semble avoir été préparée, ce dernier ne veut tirer aucune conclusion hâtive: «*On ne voit pas la raison qui pousse à un tel acte, sinon la résurgence d'un nouvel antisémitisme qui se cache derrière un discours antisioniste. La seule solution est la répression. Mais on ne peut quand même pas protéger les cimetières.*»

Thierry Roos, représentant du Consistoire et conseiller municipi-

pal de Strasbourg, n'est pas seulement écœuré, mais aussi soucieux: «*On ne s'habitue pas à l'antisémitisme, on est heurté chaque jour. Aujourd'hui, 25 % des jeunes de moins de 25 ans ne savent pas ce qu'est la Shoah. Ma crainte, c'est que cela revienne. L'antisémitisme est le ressort de toutes les haines.*»

Un « lieu de mémoire »

L'incompréhension, le dégoût et l'écœurement se lisent sur les visages des habitants venus examiner les dégâts. A Quatzenheim, petite commune rurale de 780 personnes, le cimetière juif fait partie du patrimoine. Communautés israélite et chrétienne y ont vécu paisiblement jusqu'à il y a quelques dizaines d'années, lorsque les dernières familles juives sont parties s'installer en ville. Leurs membres reviennent régulièrement se recueillir sur les tombes de leurs parents. «*J'y ai passé toute mon enfance. On allait tous aux célébrations protestantes, et inversement*», se souvient Francis Bloch. «*Ce cimetière, c'est un lieu de mémoire, estime ainsi Antoine, habitant du village. Ce qui est arrivé est abject, mais au-delà de l'émotion, il faut bien dire que la période de forte tension sociale que nous vivons n'est pas étrangère à ce genre d'acte. Les élus ont une part de responsabilité pour agir et maintenir la paix sociale. Mais aujourd'hui, on n'agit pas.*»

La profanation de Quatzenheim est la dernière d'une série d'actes racistes et antisémites dans la région, visant des cimetières, mais aussi des mairies, des foyers d'accueil de demandeurs d'asile ou des locaux de partis politiques: une quinzaine ont été recensés au cours des douze derniers mois. Une recrudescence qui avait poussé la semaine dernière le Consistoire israélite du Bas-Rhin à lancer un «*cri de Strasbourg*», signé en quelques jours par plus de 5 000 personnes. La ville a également été une des premières où la tenue d'une manifestation contre l'antisémitisme a été annoncée. La découverte de la profanation le jour même du rassemblement ne doit sans doute rien au hasard. ■

NATHALIE STEY

A Quatzenheim, scorporamento e disgusto davanti alle tombe profanate



L'exécutif met fin au débat sur la pénalisation de l'antisémitisme

Le député Sylvain Maillard et le groupe d'étude sur l'antisémitisme vont plutôt travailler sur une résolution

La proposition a été balayée aussi vite qu'elle est apparue. Il ne sera pas question de « sanctionner » pénalement l'antisémitisme comme le proposait, lundi 18 février, le député La République en marche (LRM) Sylvain Maillard. Gilles Le Gendre, chef de file de la majorité, s'en est désolidarisé en réunion de groupe, mardi, évoquant une proposition « personnelle » de l'élu. Emmanuel Macron a déclaré dans la matinée qu'il ne pensait pas que « pénaliser l'antisémitisme soit une solution ». « L'antisémitisme (...) c'est autre chose [que l'antisémitisme] puisqu'il s'agit d'un positionnement politique consistant à critiquer la politique d'Israël », a rappelé Laurent Nuñez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur lors des questions au gouvernement.

« Je ne suis pas naïf: il ne m'a pas échappé que derrière le faux nez de l'antisémitisme pouvait se cacher de l'antisémitisme », a-t-il toutefois ajouté, avant de rassurer les parlementaires: « Chaque fois qu'au regard des caractéristiques de l'auteur et du contexte dans lequel des propos antisémitistes ont été tenus, leur caractère antisémite peut être retenu (...). Mais nous le faisons à droit constant, les textes en vigueur, consacrés par la jurisprudence, nous le permettent déjà. »

Les députés du groupe d'étude antisémitisme présidé par M. Maillard ont donc retenu une autre option, plus symbolique, mardi 19, lors d'une réunion qui s'est tenue dans l'après-midi. Ils soumettront à l'Assemblée nationale l'adoption d'une résolution, à la portée non contraignante, qui proposera une autre nouvelle définition de l'antisémitisme. « Il s'agit de faire avancer la reconnaissance de ce qu'est l'antisémitisme au XXI^e siècle », explique M. Maillard. Dans cette définition, inspirée par celle retenue depuis 2017 par le Parlement européen, une forme d'antisémitisme est reconnue. « Il y a plusieurs causes à l'an-

tisémitisme et il y a une forme de haine des juifs liée au fait que l'on déteste Israël », estime la députée LRM Elise Fajgeles, présidente du groupe d'amitié France-Israël, favorable à cette proposition de résolution. Les membres du groupe d'étude espèrent ainsi envoyer un « message politique » a souligné M. Maillard à la sortie de la réunion. « C'est une invitation à l'exécutif de se saisir du sujet », a-t-il ajouté.

Eviter la propagation sur les réseaux sociaux

Parmi les députés, la multiplication des actes à caractères antisémites ces dernières semaines a provoqué des critiques contre le gouvernement. « Que les actes antisémites fassent l'objet de poursuites systématiques – c'est seulement le cas de la moitié d'entre eux – et de condamnations exemplaires », a exhorté Valérie Rabault, présidente du groupe socialiste à l'Assemblée mardi après-midi.

Quelques heures auparavant, en conférence de presse, le président du groupe UDI, Agir et indépendants, Jean-Christophe Lagarde, plaidait pour un alourdissement des peines afin qu'elles soient « clairement dissuasives ». Les députés Les Républicains en appelaient eux aux « actes ». Mardi, le patron des députés de droite, Christian Jacob, s'inquiétait du fait que l'un des hommes qui a proféré des injures antisémites à l'égard de l'académicien Alain Finkielkraut, « n'ait pas encore été arrêté » – cet homme a ensuite été placé en garde à vue dans la soirée. Au sein du groupe LRM, outre les propositions de la députée Laetitia Avia pour éviter la propagation des messages haineux sur les réseaux sociaux, le député Jean-François Mbaye a proposé au premier ministre que la loi de 1972 relative à la lutte contre le racisme et qui aborde l'antisémitisme soit évaluée pour l'adapter aux faits d'aujourd'hui. ■

MANON RESCAN

L'esecutivo mette fine al dibattito sul sanzionamento penale dell'antisemitismo

Antisemitismo: la République rassemblée

Macron a promesso dei « atti » e la plupart des dirigeants politiques ont participé à des rassemblements

**LE PREMIER MINISTRE
 AVAIT APPELÉ PLUS TÔT
 DANS L'HÉMICYCLE
 À « L'UNION SACRÉE
 DES RESPONSABLES
 POLITIQUES »**

RÉCIT

Sur la place de la République, mardi 19 février, les Parisiens se mêlent et se décourvent. A l'image de ces deux-là qui attrapent la même pancarte dans la pile distribuée sur la terre-plein. Un mot d'ordre à brandir contre l'antisemitismo y a été inscrit pour cette journée d'« union sacrée »: « #Çasuffit ».

« Et vous, vous êtes de quelle origine ?

– Moi? Je suis du 13^e arrondissement, à Paris.

– Non, mais je veux dire, juif ou catholique? »

Un ballon aux couleurs de l'Union des étudiants juifs de France plane sur la foule pas tout à fait assez dense pour l'homme du 13^e arrondissement. 20 000 personnes tout de même, selon les organisateurs. Mais lui n'en démontre pas, « ça avait plus de gueule » lors du rassemblement en soutien à *Charlie Hebdo*, après l'attentat qui a fait douze morts au siège du journal satirique, le 7 janvier 2015. Pour preuve, le métro n'a même pas encore été fermé, le trafic routier a été à peine détourné. « Allez, bonne manif », salue-t-il promptement, avant de filer vers les caméras regroupées un peu plus loin: « Pour peu que ce soit Sarkozy. »

L'ex-président était bien présent, comme son successeur socialiste, François Hollande, pour qui « l'antisemitismo, ça n'est pas l'affaire des juifs, c'est l'affaire de tous les Français ». Et de toutes les sensibilités politiques. En témoigne la diversité des étiquettes croisées dans la foule: l'ancien candidat socialiste à la présidentielle Benoît Hamon, l'écologiste Yannick Jadot, le communiste Fabien Roussel, le président du parti Les Républicains (LR) Laurent Wauquiez... Quelques visages « insoumis » se sont eux aussi montrés, notamment les députés Eric Coquerel et Clémentine Autain ou encore Manon Aubry, la tête de liste de La France insoumise (LFI) pour les européennes.

POÈMES ET « MARSEILLAISE »

De l'hémicycle de l'Assemblée aux rues de la capitale, des « ça suffit »

scandés par des dizaines de milliers de personnes rassemblées à Lyon, Lille, Marseille aux hommages officiels rendus par le chef de l'Etat lui-même, cette journée du 19 février se voulait la démonstration de l'union politique et citoyenne autour d'un pivot de la République: la condamnation unanime de l'antisemitismo. Un moment d'unité nationale pour protester contre la hausse des actes antisémites (+74 % en 2018) et pour dénoncer les insultes antisémites subies par le philosophe Alain Finkielkraut en marge d'une manifestation de « gilets jaunes ». Un moment d'unité nationale rare ponctué de quelques piques et arrière-pensées politiques...

Dans leur QG improvisé dans la brasserie Mon Coco, sur la place de la République, les organisateurs socialistes ne cachent pas leur satisfaction. Ils ont réussi à remettre leur parti moribond au centre du jeu. L'appel lancé par le Parti socialiste (PS) pour l'union contre l'antisemitismo lui redonne un rôle moteur, non seulement à gauche mais aussi face à la majorité présidentielle.

Seule ombre au tableau: la déclaration d'Olivier Faure, la veille sur RTL. Le premier secrétaire du PS a fini par lâcher que « Marine Le Pen était la bienvenue » après avoir expliqué pourquoi le Rassemblement national (RN, ex-Front national) n'avait pas été invité. Un message confus et contre-productif qui en a énervé plus d'un. « Quand on s'en prend aux juifs, c'est la société qui se délite. Qu'il y ait une réaction vive et spontanée, c'est rassurant. C'est important qu'il y ait tout le monde », tente de rassurer Julien Bayou, le porte-parole d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV).

Tout le monde, sauf Emmanuel Macron. S'il a salué ce « geste fort » des partis, le chef de l'Etat ne s'est pas joint à la manifestation parisienne. Mais il a consacré une large partie de sa journée à la lutte contre l'antisemitismo. D'abord en se rendant au cimetière de Quatzenheim (Bas-Rhin), où des tombes juives avaient été profanées dans la nuit –, comme François Mitterrand l'avait lui-même fait en 1990 après la profanation du cimetière juif de Carpentras. « On prendra des actes, on prendra des lois et on punira », y a promis M. Macron.

Tout le monde, sauf le chef de file de LFI, Jean-Luc Mélenchon, qui a préféré se rendre au rassemblement à Marseille pour des raisons de sécurité personnelle, mettant en avant des menaces de mort à son encontre et le souvenir dou-

oureux de la marche en mémoire de l'octogénaire juive Mireille Knoll, en mars 2018, lors de laquelle il fut bousculé et insulté.

Tout le monde, sauf Marine Le Pen, qui a voulu se distinguer par un hommage isolé. Accompagnée d'autres élus du parti d'extrême droite, elle a déposé des fleurs à Bagneux, dans les Hauts-de-Seine, devant une plaque à la mémoire d'Ilan Halimi, jeune juif torturé et tué en 2006 par le « gang des barbares », plutôt que participer à ce qu'elle qualifie d'« énième défilé de convenance instrumentalisée par les partis politiques » dans une lettre adressée à Alain Finkielkraut.

« IL N'Y A PAS DE MAIS »

Le gouvernement, lui, s'est retrouvé en nombre place de la République, pour entourer le premier ministre, Edouard Philippe, venu écouter Colin, Lili, Mehdi et leurs camarades collégiens récitant quelques vers à la tribune. Le temps de quatre poèmes, les déclarations politiques se sont tuées pour laisser place aux mots de Georges Moustaki, Primo Levi, Simone Weil ou encore Frantz Fanon: « Quand vous entendez dire du mal des juifs, dressiez l'oreille, on parle de vous! »

Quatre poèmes et autant de *Marseillaise* entonnées plus tard, la place de la République s'est vidée, après une journée rythmée par les condamnations unanimes de l'antisemitismo. Manifestement soucieux de s'extraire des joutes qui dominent habituellement les séances dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, le premier ministre avait appelé plus tôt dans l'hémicycle à « l'union sacrée des responsables politiques et de nos concitoyens », intimant les organisateurs de manifestations à inviter « sans exclusive ». Des propos rassembleurs accueillis par des applaudissements nourris de gauche à droite. Y compris ceux de la dirigeante du RN, Marine Le Pen.

Au sein de la majorité, plusieurs élus La République en marche (LRM) ont d'ailleurs désapprouvé la mise à l'écart du parti d'extrême droite. « Vu le contexte, j'aurais trouvé plus judicieux que le rassemblement prévu contre l'antisemitismo soit transpartisan et unitaire », jugeait le député LRM, Jean-Baptiste Djebbari dans les couloirs de l'Assemblée. « Le RN, il fallait les inviter dès le départ, plutôt que les laisser de côté. Sinon, cela leur donne l'occasion de se victimiser! », pestait un député macroniste.

Sur un ton moins consensuel, Edouard Philippe a condamné l'ambiguïté de certaines réactions aux insultes à caractère antisémitaire

visant le philosophe Alain Finkielkraut, fustigeant ceux qui ont accompagné leur « c'est inadmissible » d'un mais... « Il n'y a pas de mais », a-t-il tranché, sans citer de formation politique en particulier. Dans l'hémicycle, tous les regards étaient tournés vers les bancs de LFI après les propos de Jean-Luc Mélenchon, déplorant, dimanche, une « instrumentalisation de l'antisemitismo ». Sommé par l'opposition d'« agir » contre l'antisemitismo, sans se contenter de le « dénoncer », le premier ministre a confirmé l'intention du gouvernement de soutenir une proposition de loi ou de présenter un projet de loi visant à « mettre en cause la responsabilité » des réseaux sociaux lorsqu'ils colportent des propos haineux tombant sous le coup de la loi... alors que la proposition de pénaliser l'antisemitismo était dans le même temps balayée, aussi rapidement qu'elle était apparue dans les rangs de la majorité.

« LA RÉPUBLIQUE EST UN BLOC »

Malgré les appels à « l'unité » du premier ministre, LR a tenté de rejeter la responsabilité de la montée de l'antisemitismo sur le gouvernement, en l'accusant de ne pas être assez offensif face à l'islam radical. « En prison, à l'école, dans les associations sportives, nous sommes mobilisés partout pour éradiquer l'islam radical », a riposté Laurent Nuñez, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Le président de l'Assemblée, Richard Ferrand, avait pourtant amorcé les débats dans un climat solennel, condamnant avec force « l'ignoble » profanation au cimetière juif de Quatzenheim. Là-bas, au milieu des tombes souillées par les croix gammées, Emmanuel Macron, coiffé d'une kippa, a écouté la prière des morts prononcée par le grand rabbin de France, Haïm Korsia, et déposé une pierre sur l'une des tombes profanées, « pour que le souvenir ne s'estompe pas ». A son retour, le président du Sénat, Gérard Larcher, et celui de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, l'attendaient au Mémorial de la Shoah, à Paris. Objectif: apporter à nouveau son soutien à la communauté juive et, surtout, montrer l'unité de la République face aux attaques antisémites.

La mine grave, le président Macron s'est avancé dans la crypte du mémorial pour déposer une gerbe devant l'étoile de David en marbre noir sous le parvis, tombeau symbolique des six millions de juifs morts sans sépulture lors de la seconde guerre mondiale. Il a observé une minute de silence. S'est

Antisemitismo: la Repubblica radunata

attardé devant le Mur des noms, où sont gravés les patronymes des 76 000 juifs, dont 11 000 enfants, envoyés depuis la France vers les camps de la mort.

Il ne fera aucun discours, préférant le réserver au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), auquel il doit assister mercredi. « *La République est un bloc* », a-t-il simplement soufflé aux membres de la communauté juive qui l'accompagnaient, dont Francis Kalifat, le président du CRIF, et Joël Mergui, du Consistoire central israélite de France. Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, et M^{sr} Olivier Ribadeau-Dumas, secrétaire général de la Conférence des évêques de France, sont aussi présents. L'unité de la République, encore.

Emmanuel Macron s'était déjà rendu au Mémorial de la Shoah, le 30 avril 2017. « *Ce qu'il s'est passé est inoubliable, est impardonnable, ça ne doit plus jamais advenir* », avait alors déclaré le candidat. Surtout, il avait fustigé le « *relativisme* » et le « *négationnisme* », dans une allusion claire à des propos tenus trois semaines plus tôt par Marine Le Pen, son adversaire du second tour. La présidente du Rassemblement national avait estimé que « *la France n'est pas responsable du Vel'd'Hiv* [la rafle qui a vu, les 16 et 17 juillet 1942, 4 500 policiers et gendarmes français arrêter plus de 13 000 de leurs compatriotes, hommes, femmes et enfants juifs, pour le compte de l'occupant nazi] ». Une petite phrase qui avait abîmé l'unité nationale et tendu un peu plus l'entre-deux tours de l'élection présidentielle. ■

SIMON AUFFRET, ALEXANDRE LEMARIÉ, ABEL MESTRE, CÉDRIC PIETRALUNGA, MANON RESCAN ET LUCIE SOULLIER

Le délit d'opinion ne sert pas la lutte contre l'antisémitisme

L'agression contre Alain Finkielkraut le 16 février est bien antisémite, mais l'opposition à une pensée politique, en l'occurrence le sionisme, ne doit pas constituer un délit, défend le journaliste Dominique Vidal

TOUS LES JUIFS QUI, DEPUIS CENT VINGT ANS, N'ONT PAS RÉPONDU AUX APPELS SIONISTES, OU LEUR ONT MÊME TOURNÉ LE DOS, SERAIENT-ILS ANTISÉMITES ?

Par DOMINIQUE VIDAL

A quiconque aurait oublié ce que signifie le mot provocation, l'agression verbale de certains « gilets jaunes » contre Alain Finkielkraut, samedi 16 février, à Paris, rafraîchit la mémoire. Une poignée de voyous racistes le conspuent, avec des insultes parfaitement audibles sur les vidéos de l'incident: « Sale sioniste », mais aussi « Sale juif », « Sale race », « La France est à nous »... Le dimanche, quelques idiots utiles, au lieu de condamner sans appel l'agression, pinaillent sur son caractère antisémite, comme si les voyous n'avaient pas, à l'instar de Dieudonné et de Soral, recouru au vocabulaire antisioniste pour échapper à la justice – ce qui condamne le procédé, pas l'antisionisme. Et le lundi, Sylvain Maillard, le député LRM qui préside le groupe de l'Assemblée sur l'antisémitisme, propose que celle-ci adopte une loi – ou une résolution – interdisant l'antisionisme.

Au-delà de l'exploitation cynique de l'événement, voilà une conséquence de l'étrange amalgame fait par le président de la République dans son discours du 16 juillet 2017, lors de la commémoration du 75^e anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv, entre antisémitisme et antisionisme. Étrange, car qu'y a-t-il de commun entre un délit puni par les lois, comme toutes les autres formes de racisme, et une opinion, qu'on peut partager ou contester, mais qui relève du débat d'idées? Depuis quand la critique d'une pensée politique, en l'occurrence celle de Theodor Herzl, le fondateur du sionisme, constitue-t-elle un crime?

Dans ce débat pipé d'emblée, tout le monde oublie l'histoire. Confronté aux pogroms de Russie, puis à l'affaire Dreyfus, Herzl estime que les juifs ne peuvent pas s'intégrer dans les sociétés où ils vivent et doivent donc se rassembler dans un Etat en Palestine – dont 90 % des habitants sont arabes. Adopté par le premier Congrès sioniste de Bâle en 1897, le projet sioniste d'Etat juif est adoubi vingt ans plus tard par le Royaume-Uni, avec la déclaration Balfour. Il n'en est pas moins rejeté par l'écrasante majorité des juifs jusqu'à la seconde

guerre mondiale. Sur 3,5 millions de juifs qui quittent l'Europe entre 1881 et cette dernière, la plupart gagnent les Etats-Unis; seuls 420 000 se trouvent en Palestine en 1939, soit moins de 3 % de la population juive mondiale.

L'ENGRENAGE DU TOTALITARISME

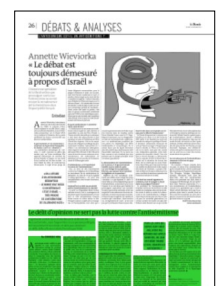
Après le génocide, des millions d'autres gagneront Israël, vidé du gros de ses Palestiniens: survivants de la Shoah, juifs arabes, soviétiques. Pour le plus grand nombre, il ne s'agit pas d'un « choix sioniste », mais de la seule solution possible. Et soixante et onze ans après la création d'Israël, l'Etat hébreu ne rassemble que 6 millions de juifs, contre 10 millions qui ont choisi de rester dans leur patrie, de longue ou fraîche date. Enfin, en 2019, entre 600 000 et 1 million de citoyens israéliens ne vivent pas dans leur Etat. Tous ces juifs qui, depuis cent vingt ans, n'ont pas répondu aux appels sionistes, ou leur ont même tourné le dos, seraient-ils antisémites?

Ce raisonnement historiquement absurde fonde une opération liberticide. La chose ne serait pas aussi grave qu'on pourrait en rire: imaginons les communistes exigeant l'interdiction de l'anticommunisme ou les libéraux celle de l'altermondialisme. Le député Sylvain Maillard le mesure-t-il? Son projet met le doigt dans l'engrenage du totalitarisme. Les citoyens de ma génération n'ont pas oublié les censeurs qui, tous les soirs, caviardaient les journaux du temps de la guerre d'Algérie...

Le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), à l'origine de ce projet, veut-il rétablir la censure, afin de museler les voix critiques qui dénoncent la radicalisation de Benjamin Nétanyahou et de ses alliés ou rivaux? Selon l'IFOP, 57 % des Français ont « une mauvaise image d'Israël », 69 % « une mauvaise image du sionisme » et 71 % estiment que Tel-Aviv porte « une lourde responsabilité » dans l'impasse des négociations [enquête de mai 2018 réalisée pour l'Union des étudiants juifs de France].

Je n'ai donc pas été surpris de la dernière prise de position du président de la République. L'exécutif ne peut ni s'opposer de front à l'opinion ni cautionner un projet qui serait sans doute retoqué par le Conseil constitutionnel. La lutte intransigeante contre l'antisémitisme n'aurait rien à gagner à la résurrection du délit d'opinion. Et la République aurait tout à y perdre. ■

Dominique Vidal est journaliste et essayiste. Il est l'auteur d'« Antisionisme = antisémitisme? Réponse à Emmanuel Macron » (Libertalia, 2018)



Il delitto d'opinione non serve alla lotta contro l'antisemitismo

Annette Wieviorka

« Le débat est toujours démesuré à propos d'Israël »

L'historienne spécialiste de la Shoah estime que promulguer une loi sur l'antisionisme ne saurait enrayer la recrudescence de l'antisémitisme dans l'espace public français

**« ON A AFFAIRE
 À UN ANTISIONISME
 RÉDEMPTEUR
 - LE MONDE IRAIT MIEUX
 SI ON DÉTRUISAIT
 L'ÉTAT D'ISRAËL -,
 TRÈS PROCHE
 DE L'ANTISÉMITISME
 DE L'ALLEMAGNE NAZIE »**

Entretien

Annette Wieviorka, historienne, directrice de recherche émérite au CNRS et auteure d'*Auschwitz expliqué à ma fille* (Seuil, 1999), *L'Ere du témoin* (Hachette, 2002) et *Nouvelles perspectives sur la Shoah* (PUF, 2013), analyse la libération de la parole antisémite en France, souvent liée aux discours antisionistes.

A quel moment a-t-on commencé à employer de façon interchangeable les termes « juif » et « sioniste » ?

La substitution sémantique de « sioniste » à « juif » remonte au début des années 1950, en Union soviétique. Elle apparaît notamment au moment du procès Slansky, à Prague, en 1952 dont Artur London est l'un des accusés - ce sera l'objet du film de Costa-Gavras, *L'Aveu* (1970). Il s'agit d'une purge de hauts dirigeants communistes, pour la plupart résistants et juifs. Les accusés, dont huit furent condamnés à mort et pendus, étaient jugés pour avoir été des « sionistes bourgeois ». Selon l'historien Léon Poliakov, la Tchécoslovaquie a servi de banc d'essai : « *En substituant le terme de sioniste à celui de juif, on prit une mesure sémantique géniale de simplicité.* » Aussi, assez vite après la guerre, c'est

dans le grand mouvement antisémite qui saisit l'URSS et les républiques populaires que le mot sioniste vint remplacer celui de juif. C'est ce que l'on voit actuellement en France et partout.

En quoi antisionisme et antisémitisme sont-ils liés ?

Le sionisme est un mouvement multiforme selon lequel les juifs doivent se rassembler au sein de l'Etat d'Israël. A l'heure actuelle, des juifs qui continuent à vivre dans leur pays peuvent se dire sionistes, au sens où l'existence de l'Etat d'Israël leur importe. Cela ne les empêche pas de critiquer la politique du gouvernement israélien. Aujourd'hui on a affaire à un antisionisme rédempteur, selon lequel le monde irait mieux si on détruisait l'Etat d'Israël. Il fait d'Israël la cause de tous les maux nationaux et internationaux. Cet antisionisme rédempteur est très proche de l'antisémitisme de l'Allemagne nazie.

L'antisionisme a-t-il transformé la nature de l'antisémitisme ?

Oui, au sens où des mouvements comme les Indigènes de la République se nourrissent de cet antisionisme rédempteur. Au sein de ce qu'on appelle l'« islamo-gauchisme », on peut être tranquillement, avec bonne conscience, antisémite.

Aujourd'hui, ne doit-on pas plutôt parler d'antisémitismes au pluriel ?

Ce qu'il y a d'inquiétant dans l'antisémitisme actuel, c'est la convergence de plusieurs types d'antisémitismes. D'une part, le vieil antisémitisme français existe encore et relève même la tête. Presque toujours couplé avec la misogynie et l'homophobie, c'est celui qui a nourri le gouvernement de Vichy et que l'on retrouve dans les insultes contre Pierre Mendès France sous la IV^e République. D'autre part, on a vu réapparaître au sein du mouvement des « gilets jaunes » un antisémitisme populaire qui

s'en prend à la république, aux élites intellectuelles et économiques. De la même façon que les ligues factieuses dans les années 1930, il prend pour cible l'Assemblée nationale. On ne peut pas faire comme si cela n'existait pas, sous prétexte que le danger principal serait cet islamo-gauchisme !

La dénonciation de l'antisémitisme par la presse et le gouvernement semble ne plus avoir de prise sur une frange de la population. Dès lors, que penser de la tentation de légiférer sur la question ?

Légiférer est très compliqué. Comment sera défini, dans l'usage du terme « sioniste », ce qui équivaut à « juif » ? Il existe déjà un arsenal législatif qui punit l'antisémitisme, notamment avec la loi Gayssot. Je ne vois donc pas l'intérêt de promulguer aujourd'hui une nouvelle loi alors que les lois existantes n'ont pas empêché la recrudescence des actes antisémites. Le droit ne peut pas tout faire. N'importe quel magistrat est capable de montrer que « sionisme », dans certains cas, est équivalent de « juif » : je ne crois pas qu'il y ait besoin d'une loi pour cela. **Faut-il voir dans un tel projet un risque pour la liberté d'expression ?**

La liberté d'expression a toujours été limitée par le droit, et ce dès la fin du XIX^e siècle. Il ne faudrait pas qu'il soit interdit de critiquer la politique d'Israël. Il demeure néanmoins étonnant de voir qu'il peut se passer n'importe quoi dans le monde, au Tibet, en Tchétchénie ou en Syrie, sans que cela suscite une indignation générale. Cette indignation est réservée à Israël. C'est cela que je trouve étrange. La démocratie, c'est la capacité d'avoir la liberté de réfléchir sur la situation de chacun des Etats. On ne remet pas en cause l'existence de la Chine, qui n'est pourtant pas un modèle de démocratie et de respect des droits de l'homme. A propos d'Israël, le débat est toujours démesuré et a pour corollaire la remise en question de

Intervista ad Annette Wieviorka - « A proposito di Israele il dibattito è sempre privo di senso della misura »

l'existence même de cet Etat.

Si le droit ne saurait apporter de solutions, faut-il changer la façon dont on enseigne l'histoire ?

Le problème de l'enseignement de l'histoire en France est de savoir si, telle qu'elle est enseignée, elle permet de lutter contre la mise en cause de la démocratie et de l'antisémitisme. L'éloignement dans le temps joue un rôle, au sens où pour les nouvelles générations, un certain nombre de choses sont plus difficiles à saisir. Revenir sur ce qui a incité Théodore Herzl à écrire *L'Etat juif* en 1897 et à fonder le sionisme politique au moment de l'affaire Dreyfus, quand ressurgit l'antisémitisme, donne à réfléchir sur ce qu'a été l'espérance, chez une minorité de juifs, de vouloir un Etat. Après la Shoah, cet Etat a été le lieu où les rescapés des pays de l'est de l'Europe se sont retrouvés. Expliquer, cela suffirait-il? L'ennui est que la connaissance et la raison ne sont pas au cœur des mouvements dont nous parlons.

La recrudescence de l'antisémitisme concerne-t-elle tous les pays occidentaux ?

On constate, à l'heure actuelle, dans ces pays, le retour d'un antisémitisme qu'on croyait révolu. C'est le cas des pays dits du groupe de Visegrad en Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie), mais aussi des Etats-Unis. Que des suprémacistes blancs s'en prennent aux juifs, dans la synagogue de Pittsburgh, est sans précédent dans l'histoire américaine. Il y a une recrudescence de l'antisémitisme, comme si la parenthèse qui a suivi la Shoah s'était refermée, alors que la population juive dans le monde, dont un tiers avait été assassinée au sortir de la guerre, n'a pas encore retrouvé le niveau qui était le sien en 1939. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
 URIEL GADESSAUD**

Les définitions de l'antisionisme sont plurielles

Créer une nouvelle loi condamnant l'antisionisme risque de donner lieu à des débats d'interprétation délicats, estime Ruth Amossy, professeure émérite à l'université de Tel-Aviv

**ON PEUT CRAINDRE
 QU'UNE LOI
 ATTISE
 LES ANIMOSITÉS
 ET NOURRISSÉ
 LES RESSENTIMENTS**

Par RUTH AMOSSY

Le député (LRM) de Paris Sylvain Maillard, président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur l'antisémitisme, a fait part de son souhait de pénaliser l'antisionisme au travers d'une proposition de loi l'assimilant à l'antisémitisme. A peine lancée, l'idée fait déjà polémique, car elle touche à des débats récurrents autour des valeurs de la République. Déjà signée par des milliers de personnes, une pétition intitulée « Assemblée nationale : votons une loi pour assimiler l'antisionisme à de l'antisémitisme » réveille de vieilles passions.

Selon ses signataires, le combat contre l'idéologie fondatrice de l'Etat juif serait le nouveau visage de l'antisémitisme. Faut-il suivre Pierre-André Taguieff, qui voit dans l'antisionisme contemporain une nouvelle forme de judéophobie – ou au contraire s'insurger, comme le faisait Pascal Boniface dans *Est-il permis de critiquer Israël* (Robert Laffont, 2003), contre une sempiternelle accusation d'antisémitisme visant à étouffer la critique?

Maintes polémiques sur ce sujet ont déjà eu lieu dans les médias français durant cette dernière décennie. Pourtant, quelque chose semble bien avoir changé. Les confrontations verbales donnent de plus en plus lieu à des débordements – y compris physiques. On ne se contente plus d'une guerre des mots. La parole antisémite qui se libère a créé une situation inédite pour les Français juifs qui ont souvent peur de porter une kippa dans la rue et craignent pour leurs enfants. La récente profanation de la tombe d'Ilan Halimi, torturé à mort, les meurtres de Sarah Halimi et de Mireille Knoll : c'est toute une chaîne d'actes antisémites qui est aujourd'hui de nouveau au centre de l'attention en raison de certains

débordements dans le cadre des manifestations des « gilets jaunes » – et dont l'agression du philosophe Alain Finkielkraut, traité de « sale sioniste de merde », n'est qu'un épisode symptomatique.

Alors, faut-il légiférer sur l'expression publique de l'antisionisme ? Cette question se décline sur plusieurs plans. Le premier est celui de la pertinence d'un recours à la législation ; le second, celui de la pertinence du contenu d'une éventuelle loi.

L'idée d'une loi mise sur l'efficacité de la censure. Elle se fonde sur la législation française existante, qui prohibe toute expression d'antisémitisme ; elle appelle à appliquer la même règle à l'antisionisme. Elle pose par ailleurs qu'une faille dans la loi existante permet de contourner l'interdit de la haine raciale et qu'il faut donc colmater cette faille en interdisant l'expression de l'antisionisme. Le raisonnement ne manque pas de logique, et on comprend qu'il soit brandi par une fraction de la population excédée de voir que l'on ne parvient pas à endiguer l'antisémitisme.

On peut pourtant s'interroger non seulement sur le bien-fondé, mais encore sur l'efficacité d'une telle censure. Faut-il vraiment en déférer au système de la justice – et n'y a-t-il pas un peu de vrai dans la critique du ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, qui dénonce une « course permanente vers la pénalisation des choses qui nous déplaisent » ? On peut craindre qu'une loi attise les animosités et nourrisse les ressentiments. Sans doute pourrait-on tenter d'examiner les racines du phénomène et d'en chercher les remèdes sur le mode de l'information et de l'éducation – à moins que cette loi ne soit le recours désespéré de ceux qui ne croient plus aux vertus de l'éducation française.

Par ailleurs, il faut se demander si antisionisme et antisémitisme se confondent vraiment. Les définitions de l'antisionisme sont plurielles. Au départ, il s'agit du refus des fondements idéologiques du retour à Sion, en l'occurrence des liens historiques du peuple juif à la terre d'Israël. Mais il peut revenir aussi à contester à ce peuple le droit de vivre dans un espace national reconnu comme sien (un Etat juif).

UN « MYTHE RÉPULSIF »

Enfin, nombreux sont ceux qui considèrent que ces positions antisionistes condamnent Israël dans son essence (ce qu'il est et non ce qu'il fait), reportant sur l'Etat juif l'hostilité et la haine vouées aux juifs au cours des siècles. Avec l'antisionisme, on a affaire à « un mythe répulsif [qui] s'est internationalement construit (...) sur la base d'une figure démonisée: les "Juifs-Israéliens-sionistes" » (Taguieff). On détecte Israël parce que c'est un Etat juif ; mais, réciproquement, la haine vouée à Israël rejaille sur les juifs comme individus.

Il n'est pas aisé de repérer l'antisionisme sous l'un de ses nombreux visages. Tout d'abord, il y a des juifs antisionistes, qui nient la nécessité pour les juifs d'avoir un Etat. Ils ne sont pas pour autant antisémites. Ensuite l'étiquette d'antisioniste est souvent collée par la droite israélienne et ses tenants français juifs à ceux qui refusent le narratif officiel de l'histoire d'Israël, ou encore aux gauchistes qui ne reconnaissent pas la légitimité de l'occupation des territoires palestiniens. Il s'agit souvent d'Israéliens, et de juifs, pris dans des luttes internes. Ils ne sont pas pour autant antisémites. Enfin, il y a tous ceux qui critiquent la politique du gouvernement israélien ou ce qu'ils considèrent comme une occupation répréhensible des territoires palestiniens, et qui se voient accablés par leurs adversaires – sont-ils nécessairement antisémites ?

Le juge qui, dans le cadre d'une loi, devrait se prononcer se verrait de ce fait mis devant une tâche d'interprétation particulièrement délicate. Au cas où cette idée de loi se concrétiserait, sa rédaction devrait être extrêmement précise. ■



Ruth Amossy est professeure émérite à l'université de Tel-Aviv



Le definizioni dell'antisionismo sono molteplici

Macron in visita al cimitero ebraico di Quatzenheim

La Francia unita contro l'antisemitismo

PARIGI, 20. Migliaia di persone si sono riunite ieri sera in Francia per protestare contro la preoccupante recrudescenza dell'antisemitismo, dopo due atti estremamente gravi, l'aggressione verbale sabato a Parigi contro il filosofo ebreo Alain Finkielkraut e la profanazione del cimitero ebraico di Quatzenheim, vicino a Strasburgo. Una mobilitazione organizzata in seguito a un appello lanciato da diversi partiti, organizzazioni e movimenti religiosi.

«La Repubblica è un blocco», ha affermato il presidente Macron, deponendo a Parigi una corona di rose bianche davanti al monumento della Shoah accompagnato dai presidenti dell'assemblea nazionale e del senato, poco dopo aver effettuato una visita a sorpresa nel cimitero alsaziano di Quatzenheim, dove è rimasto con indosso la kippah in raccoglimento diversi minuti, nel silenzio assoluto. «Prenderemo provvedimenti, faremo leggi, puniremo – ha promesso il capo dello stato fermandosi poi a parlare con

la gente del paese – chi ha fatto questo non è degno della Repubblica. È con tutte le forze che abbiamo che daremo una risposta».

«Riunirsi è necessario per denunciare quello che non è accettabile», ha dichiarato a sua volta il primo ministro Edouard Philippe, una delle numerose personalità politiche a partecipare al raduno in Place de la République a Parigi accanto alla folla anonima con cartelli e striscioni con scritte come «No a banalizzare l'odio» e «Basta». Presenti anche i due ex presidenti della Repubblica, Nicolas Sarkozy e François Hollande, che ha tenuto a sottolineare che «l'antisemitismo non riguarda soltanto gli ebrei, riguarda tutti i francesi». Uniti contro l'antisemitismo anche i rappresentanti di tutte le componenti religiose e delle organizzazioni laiche che hanno invitato «al sussulto delle coscienze» di fronte a questi atti «che feriscono la Francia intera».

Da Israele il primo ministro

Benjamin Netanyahu ha denunciato la profanazione del cimitero come un atto commesso da «antisemiti selvaggi», invitando i leader di Francia ed Europa a mettere in atto una forte azione contro la «piaga dell'antisemitismo», mentre giungeva anche un appello rivolto agli ebrei di Francia dal ministro per l'immigrazione Yoav Gallant di ritornare in Israele.

Ieri sera, inoltre, è stato posto in stato di fermo a Parigi uno degli individui che sabato scorso, durante la manifestazione dei gilet gialli, ha circondato e violentemente offeso il filosofo Alain Finkielkraut, gridandogli – fra l'altro – «sionista», «la Francia è nostra» e «morirai». Secondo informazioni del giornale «Le Parisien», si tratta di un uomo con padre algerino e madre francese, commerciante di telefoni cellulari. L'uomo, che nel video che ha ripreso l'episodio appare con gilet giallo e keffiyah attorno al collo, si è recato in commissariato rispondendo a una convocazione degli inquirenti.



Emmanuel Macron al cimitero ebraico profanato (Reuters)



Dir. Resp.: Carlo Verdelli

Francia

Macron promette punizioni più dure per gli antisemiti

PARIGI, FRANCIA

«Daremo la caccia e puniremo chiunque compie atti o discorsi antisemiti». Lo ha promesso Emmanuel Macron parlando davanti al consiglio delle istituzioni ebraiche, dopo una nuova profanazione in un cimitero ebraico vicino a Lione. Macron - che ha parlato di «una recrudescenza inedita dalla II guerra mondiale» - ha spiegato di voler modificare la definizione dell'antisemitismo per lottare meglio contro chi «nasconde l'odio per gli ebrei sotto all'odio contro Israele». Il presidente ha poi sottolineato che l'islamismo nelle periferie aumenta gli attacchi contro la comunità ebraica. Il governo vuole approvare una legge più dura per costringere le piattaforme online a ritirare i contenuti antisemiti, avviando una riflessione sull'anonimato usato per esprimere «un odio senza volto che è la premessa di quello che poi scende in strada». È una legge ispirata da quella approvata dalla Germania, dov'è già stata criticata. A fare l'esperienza di quanto sia travolgente l'odio diffuso in Rete è stata l'emittente pubblica *France 3* che martedì ha dovuto bruscamente interrompere una diretta Facebook Live della visita di Macron al cimitero profanato in Alsazia perché i commenti antisemiti e razzisti, con minacce di morte, che *France 3* ha deciso di bloccare la diretta.

– Anais Ginori



Lotta all'antisemitismo Macron annuncia la stretta sui social

Il presidente: perseguiremo anche l'odio contro Israele Fermato un musulmano per l'aggressione a Finkelkraut

LEONARDO MARTINELLI
PARIGI

«Troppa indignazione, troppe parole, ma i risultati non sono sufficienti». Così ha esordito ieri sera Emmanuel Macron in un discorso molto atteso, davanti al Crif, il Consiglio rappresentativo delle istituzioni ebraiche in Francia, sulla scia di un ritorno dell'antisemitismo nel Paese. Come fare? Il Presidente ha annunciato nuove disposizioni per combattere l'odio razziale e antisemita su Internet: un progetto di legge sarà presentato in maggio. E ha chiesto immediatamente al ministero degli Interni di sciogliere alcune associazioni, come «Bastions sociale e Blood and honour», accusate di fomentare l'odio contro gli ebrei.

Macron ha promesso con la nuova legge di perseguire le piattaforme che ospitano i siti antisemiti e che non rimuovono i messaggi di odio contro gli ebrei, ricordando «uno dei casi peggiori, quello di Twitter, che mette anche mesi per toglierli».

Antisionismo

Macron ha promesso inoltre di allargare la nozione giuridica di antisemitismo combattuta dallo Stato francese, comprendendo anche l'antisionismo, che per lui rappresenta «una forma moderna di antisemitismo». L'antisionismo potrebbe essere perseguito sistematicamente anche da un punto di vi-

sta penale.

Il presidente ha deplorato quella che definisce «una rinascita dell'antisemitismo, probabilmente senza precedenti dalla Seconda guerra mondiale».

«Questi atti sono un affronto al popolo ebraico, alla Repubblica francese e a tutta l'umanità», scrive Rivlin nella missiva in cui ringrazia personalmente il leader francese di essersi recato personalmente nel cimitero ebraico con oltre 90 tombe profanate poche ore prima nonché al Memoriale della Shoah a Parigi

La profanazione a Lione

Proprio ieri svastiche e una scritta provocatoria «Shoah blabla...» sono state rinvenute su una stele di pietra nel Giardino della memoria di Champagne au Mont d'Or, vicino Lione, dopo che già un giorno prima una novantina di tombe erano state profanate in un cimitero in Alsazia. Secondo gli ultimi dati del ministero dell'Interno, in Francia gli atti antisemiti hanno registrato un forte aumento nel 2018 (541 aggressioni verbali e fisiche denunciate contro 311 l'anno precedente).

Arrestato musulmano

Sabato scorso il filosofo Alain Finkelkraut è stato bersagliato di insulti antisemiti ai margini di un corteo dei gilet gialli. Pro-

prio uno dei giovani, tra i più veementi contro l'intellettuale, è stato fermato dalla polizia a Mulhouse, la città dove risiede. Nei video girati durante l'aggressione, l'uomo compare con una barba e indosso l'indumento fosforescente degli arrabbiati di Francia. Si tratta di Benjamin Weller, ha 36 anni, di padre algerino e madre francese: si è convertito all'islam in età adulta. Incensurato, graviterebbe nella galassia radicale dei salafiti già dal 2014. Padre di cinque figli e proprietario di un negozio di cellulari, ha partecipato a manifestazioni anti-israeliane in Libano, con l'associazione dei palestinesi di Mulhouse. Dall'inizio delle proteste dei gilet gialli, Weller frequentava la rotatoria di Kingersheim, vicino a Mulhouse, dove si radunava un gruppo di gilet gialli, dal quale, però, sarebbe stato allontanato con altri amici per le loro idee religiose troppo radicali. —

© BY NC ND ALLIUNI DIRITTI RISERVATI

